

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF s'associe au centenaire de la Fédération Française des Échecs

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et la Fédération Française des Échecs (FFE) ont décidé de s'associer pour célébrer le centenaire de la Fédération Française des Échecs, créée à Paris le 19 mars 1921 et saisir l'occasion de cette année pour développer le jeu d'échecs en France.

La France, depuis Philidor et La Bourdonnais, André Chéron ou Marcel Duchamp, entretient une longue histoire avec le jeu d'échecs. C'est aussi à Paris que fut fondée en 1924 la Fédération Internationale des échecs et qu'eurent lieu les premières olympiades.

Dans toute cette histoire, les villes de France ont été aux côtés des échecs français et l'AMF et la FFE saluent les dizaines de villes, de Saint-Claude à Biarritz, d'Agen à Nîmes, de Roubaix à Saint-Jean de Mons, de Dieppe à Saint Alban les eaux, de Nice à Sarreguemines, de Besançon à Pau, de Dunkerque à Chartres, de Nice à Vittel qui ont organisé depuis 1913 les championnats de France.

Aujourd'hui, le jeu d'échecs est unanimement reconnu comme une discipline sportive exigeante et une activité, porteuse de valeurs universelles de respect, d'intégration et d'éducation. La France se place parmi les premières nations échiquéennes, avec 51 grand-maîtres internationaux, un candidat au titre mondial et un nombre record de tournois organisés.

À l'occasion du centenaire, l'AMF et la FFE :

- Appellent toutes les communes et intercommunalités de France à envisager l'installation d'échiquiers dans les espaces publics,
- Appellent les communes et intercommunalités de France à soutenir plus fortement leurs clubs d'échecs, à les doter de locaux adaptés à leur développement, à imaginer avec eux des initiatives en ces périodes de pandémie pour développer notamment en ligne et dans le milieu scolaire l'apprentissage des échecs, et à susciter la création de clubs là où il n'en existe pas.
- Appellent les communes et intercommunalités de France à saisir cette année du centenaire pour tirer tout le parti possible du jeu d'échecs dans l'éducation du plus grand nombre, dans l'animation des quartiers urbains comme des territoires ruraux et dans les échanges européens et internationaux avec les autres pays où il jouit d'un prestige considérable.
- Décident de travailler à une convention entre l'AMF et la FFE pour le développement du jeu et le soutien aux clubs qui sera signée le 19 mars 2021, date anniversaire du centenaire.